

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BLAINVILLE

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Blainville, tenue le **21 février 2023 à 19:30** en la Salle du conseil située au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville, à laquelle sont présents : la mairesse, M<sup>me</sup> Liza Poulin, M<sup>mes</sup> Marie-Claude Perron, Nicole Ruel, Michèle Murray, Marie-Claude Collin, MM. David Malenfant, Serge Paquette, Philippe Magnenat, Francis Allaire, Patrick Marineau, Stéphane Bertrand, Stéphane Dufour et Jean-François Pinard, conseillers.

Assistent également à l'assemblée, Chantal Gauvreau, directrice générale, Annie Lévesque, directrice du Service de l'Urbanisme et de l'aménagement durable du territoire, Patrick Lépine, directeur du Service du génie, Yves Tessier, directeur du Service de police, Yannick Proulx, conseiller principal à la direction générale, et Patrick St-Amour, directeur des Services juridiques et greffier.

À 19 h 30, Madame la mairesse ouvre et préside la séance.

## **MOT DE LA MAIRESSE**

## **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

**RÉSOLUTION...  
2023-02-059**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur David Malenfant que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2023-02-060**

**APPROBATION – PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 JANVIER 2023**

---

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Monsieur Serge Paquette que le procès-verbal de la séance ordinaire du **24 janvier 2023** soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**AVIS DE MOTION...  
2023-02-061**

**RÈGLEMENT 1594-4**

---

Monsieur Francis Allaire donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1594-4 modifiant le Règlement 1594 concernant les infrastructures d'aqueduc et l'utilisation de l'eau potable** dont l'objet est d'ajouter des dispositions spécifiques sur des mesures d'économie d'eau potable, de réviser les normes d'arrosage et de modifier les modalités d'infraction afin d'amenuiser l'utilisation de l'eau potable à des fins non essentielles.

Monsieur Francis Allaire dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1594-4 modifiant le Règlement 1594 concernant les infrastructures d'aqueduc et l'utilisation de l'eau potable.**

**AVIS DE MOTION... RÈGLEMENT 1642-1**  
2023-02-062

---

Monsieur Stéphane Dufour donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1642-1 modifiant le Règlement 1642 décrétant l'exécution de travaux de mise aux normes de la ventilation des garages des deux casernes, ainsi que le remplacement de la génératrice au poste de surpression Renaissance, et un emprunt de 1 000 000 \$ à ces fins, afin d'augmenter le montant de l'emprunt à la somme de 1 230 000 \$.**

Monsieur Stéphane Dufour dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de règlement 1642-1 modifiant le Règlement 1642 décrétant l'exécution de travaux de mise aux normes de la ventilation des garages des deux casernes, ainsi que le remplacement de la génératrice au poste de surpression Renaissance, et un emprunt de 1 000 000 \$ à ces fins, afin d'augmenter le montant de l'emprunt à la somme de 1 230 000 \$.**

**AVIS DE MOTION... RÈGLEMENT 1661**  
2023-02-063

---

Monsieur Jean-François Pinard donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1661 concernant l'aménagement, l'entretien et l'utilisation des fossés et ponceaux et de la partie excédentaire des emprises de voie publique** dont l'objet est de régir les conditions d'utilisation des emprises de voie publique.

Monsieur Jean-François Pinard dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1661 concernant l'aménagement, l'entretien et l'utilisation des fossés et ponceaux et de la partie excédentaire des emprises de voie publique.**

**AVIS DE MOTION... RÈGLEMENT 1670**  
2023-02-064

---

Monsieur Patrick Marineau donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1670 décrétant l'acquisition de véhicules et d'équipements, et un emprunt de 900 000 \$ à ces fins.**

Monsieur Patrick Marineau dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de règlement 1670 décrétant l'acquisition de véhicules et d'équipements, et un emprunt de 900 000 \$ à ces fins.**

**RÉSOLUTION... DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL**  
2023-02-065 **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**  
**DU 31 JANVIER 2023**

---

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur David Malenfant de prendre acte des recommandations, avis et rapports contenus au procès-verbal de la réunion du **31 janvier 2023** du Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-066

DÉROGATION MINEURE  
DEMANDE 2022-00172  
HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE EXISTANTE (MARGE  
LATÉRALE ET TOTAL DES MARGES LATÉRALES)  
6, RUE DE MACORNET  
(LOT 5 991 056)

---

**ATTENDU** les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

**ATTENDU** la recommandation **23-01-06.1** du 31 janvier 2023 du Comité consultatif d'urbanisme.  
**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Madame Marie-Claude Perron qu'il soit accordé au lot **5 991 056** du Cadastre du Québec (*6, rue de Macornet*), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE pour le bâtiment principal** :

- **Une marge latérale de 3,3 mètres**, alors qu'au tableau des spécifications de la zone H-741, de l'annexe B du Règlement 1418 de zonage, une marge latérale minimale de 3,5 mètres est prescrite;
- **Un total des marges latérales de 7,8 mètres**, alors qu'au tableau des spécifications de la zone H-741, de l'annexe B du Règlement 1418 de zonage, un total des marges latérales minimal de 8 mètres est prescrit.

QUE le *Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

*À la demande de la mairesse, les personnes présentes sont invitées à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.*

### **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA DÉROGATION MINEURE**

***Aucune intervention du public.***

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-067

DÉROGATION MINEURE  
DEMANDE 2023-00001  
HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE PROJETÉE (LARGEUR D'UN  
BÂTIMENT PRINCIPAL)  
65, RUE DE BELLEVUE  
(LOT 6 423 888)

---

**ATTENDU** les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

**ATTENDU** la recommandation **23-01-06.2** du 31 janvier 2023 du Comité consultatif d'urbanisme.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Madame Marie-Claude Perron qu'il soit accordé au lot **6 423 888** du Cadastre du Québec (*65, rue de Bellevue*), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE pour le bâtiment principal, une largeur de 14,70 mètres**, alors qu'au tableau des spécifications de la zone H-742, de l'annexe B du Règlement 1418 de zonage, une largeur minimale de 18 mètres est prescrite.

QUE le *Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

*À la demande de la mairesse, les personnes présentes sont invitées à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.*

### **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA DÉROGATION MINEURE**

***Aucune intervention du public.***

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-068

PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION  
ARCHITECTURALE – DEMANDES 2021-00220, 2021-00221, 2022-  
00176, 2022-00169, 2023-00003 ET 2023-00002

---

**ATTENDU** les recommandations du 31 janvier 2023 du Comité consultatif d'urbanisme touchant les projets suivants :

**PIIA – 2021-00220**

**189, boulevard de Chambéry**  
**Nouvelle construction – Habitation multifamiliale isolée**  
Recommandation **C.C.U. 23-01-05.1** et plans (**Annexe A**)

**PIIA – 2021-00221**

**191, boulevard de Chambéry**  
**Nouvelle construction – Habitation multifamiliale isolée**  
Recommandation **C.C.U. 23-01-05.2** et plans (**Annexe B**)

**PIIA – 2022-00176**

**65, rue de Bellevue**  
**Nouvelle construction – Habitation unifamiliale isolée**  
Recommandation **C.C.U. 23-01-05.3** et plans (**Annexe C**)

**PIIA – 2022-00169**

**1355, boulevard Michèle-Bohec**  
**NEWLOOK**  
**Enseignes murales**  
Recommandation **C.C.U. 23-01-05.4** et plans (**Annexe D**)

**PIIA – 2023-00003**

**69, boulevard de la Seigneurie Est**  
**RMT**  
**Enseignes murale et détachée**  
Recommandation **C.C.U. 23-01-05.5** et plans (**Annexe E**)

**PIIA – 2023-00002**

**395, boulevard du Curé-Labelle**  
**LUMIDENT**  
**Enseignes murales**  
Recommandation **C.C.U. 23-01-05.6** et plans (**Annexe F**)

**ATTENDU QUE** ces projets sont conformes aux objectifs et critères établis au *Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur David Malenfant d'**APPROUVER** les Plans d'implantation et d'intégration architecturale soumis dans le cadre des projets **2021-00220, 2021-00221, 2022-00176, 2022-00169, 2023-00003 et 2023-00002** sujets aux conditions formulées aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, lesquels plans sont joints à la présente résolution comme **Annexes « A à F »** pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-069

APPROBATION – SECOND PROJET  
DE RÈGLEMENT 1418-179 P2

---

**ATTENDU QU'**en date du 24 janvier 2023, le conseil municipal adoptait le *Premier projet de Règlement 1418-179 P1*;

**ATTENDU QUE** les dispositions de l'article 2 de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QU'**une assemblée publique de consultation a eu lieu ce jour à 19 h 15.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Madame Marie-Claude Collin que le *Second projet de Règlement 1418-179 P2 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce second projet soit présenté aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire et qu'un résumé des objets du projet et des étapes à suivre pour faire une demande soit disponible au bureau des Services juridiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2023-02-070**

**APPROBATION – SECOND PROJET  
DE RÈGLEMENT 1418-181 P2**

---

**ATTENDU QU'**en date du 24 janvier 2023, le conseil municipal adoptait le *Premier projet de Règlement 1418-181 P1*;

**ATTENDU QUE** les dispositions des articles 2 de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QU'**une assemblée publique de consultation a eu lieu ce jour à 19 h 15.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand que le *Second projet de Règlement 1418-181 P2 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2023-02-071**

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
LETTRE D'ENTENTE AVEC LE SYNDICAT  
CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (S.C.F.P.)  
SECTION LOCALE 2301– COLS BLEUS**

---

**ATTENDU** le projet de lettre d'entente **2022-12-12** concernant la modification d'un poste hybride de jardinier et chauffeur homme à tout faire « C » à la convention collective du *Syndicat canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301 – Cols bleus*.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Monsieur Philippe Magnenat d'autoriser la directrice du Service des ressources humaines à signer pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente **2022-12-12** avec le *Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301 – Cols bleus*, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2023-02-072**

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
PROMESSE D'EMBAUCHE DE POLICIERS TEMPORAIRES**

---

**ATTENDU QUE** le Service de police de Blainville désire accélérer son processus d'embauche pour répondre à un besoin d'embauches au cours de la prochaine année;

**ATTENDU QUE** l'École Nationale de police du Québec (ENPQ) a mis en place un processus d'entrées ciblées pour les candidats admissibles au *Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie* pour l'année 2023;

**ATTENDU QUE** le Service de police de Blainville a signé l'entente d'entrées ciblées avec l'ENPQ pour l'année 2023;

**ATTENDU QUE** pour être admissibles à ce programme, les candidats doivent obtenir une promesse d'embauche d'un service de police;

**ATTENDU QUE** les fonds sont disponibles au budget.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'autoriser la directrice du Service des ressources humaines à signer, pour et au nom de la Ville, une promesse d'embauche éventuelle à M. Alexandre Blouin-Messier, Mme Britanie Caron et M. Nathan Huot aux postes de policiers temporaires et ce, conditionnellement à la réussite du Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie et des tests psychométriques et médicaux.

RÉSOLUTION...  
2023-02-073

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
CONFIRMATION D'EMBAUCHE  
POLICIÈRE TEMPORAIRE

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et appuyé par Madame Marie-Claude Collin de confirmer l'embauche de **Mme Myriam Daneau** au poste de « *Policière temporaire* » au Service de police, rétroactivement au 13 février 2023, et ce, conditionnellement à la réussite de sa période de probation. Ce poste est accrédité par l'Association des policiers et policières de Blainville inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-074

CONFIRMATION D'EMBAUCHE  
PRÉPOSÉE AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS  
SERVICE DE POLICE

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron de confirmer l'embauche de **Mme Julie Boudrias** au poste permanent de « *préposée aux télécommunications* » au Service de police, rétroactivement au 29 janvier 2023. Ce poste est accrédité par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2229, cols blancs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-075

CONFIRMATION D'EMBAUCHE  
TECHNICIENNE À LA PAIE ET AVANTAGES SOCIAUX  
SERVICE DES FINANCES

---

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Madame Michèle Murray de confirmer l'embauche de **Mme Kim Séguin** au poste permanent de « *technicienne à la paie et avantages sociaux* » au Service des finances, à compter du 21 février 2023, et ce, conditionnellement à la réussite de sa période de probation. Ce poste est accrédité par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2229, cols blancs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-076

CONFIRMATION D'EMBAUCHE  
INSPECTEUR EN PRÉVENTION INCENDIE  
SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et appuyé par Madame Marie-Claude Collin de confirmer l'embauche de **Mme Noémie Thibault** au poste permanent d'« *inspecteur en prévention incendie* » au Service de la sécurité incendie, rétroactivement au 13 février 2023. Ce poste est accrédité par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2229, cols blancs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-077

CONFIRMATION D'EMBAUCHE  
TECHNICIENNE ADMINISTRATIVE  
SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron de confirmer l'embauche de **Mme Élodie Laurin** au poste permanent de « *technicienne administrative* » au

Service de la sécurité incendie, rétroactivement au 20 février 2023, et ce, conditionnellement à la réussite de sa période de probation. Ce poste est accrédité par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2229, cols blancs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-078

DÉPÔT – RAPPORT D'EMBAUCHES  
ET LISTE DES EMPLOYÉS POUR LESQUELS  
UNE FIN D'EMPLOI EST RECOMMANDÉE POUR  
LA PÉRIODE DU 16 DÉCEMBRE 2022 AU 15 JANVIER 2023

---

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Monsieur Philippe Magnenat de prendre acte du dépôt par la directrice du Service des ressources humaines du **Rapport des embauches** en vertu du *Règlement 1550 déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser l'engagement de personnel* pour la période du **16 décembre 2022 au 15 janvier 2023** et d'ordonner la fin d'emploi des employés apparaissant à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-079

MODIFICATION À LA STRUCTURE  
DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et appuyé par Madame Marie-Claude Collin d'accepter les modifications suivantes à la structure du **Service de la sécurité incendie** et d'approuver le nouvel organigramme rétroactivement au 13 février 2023, lequel est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante :

- Abolition du poste cadre de « **capitaine à l'éducation du public** », actuellement vacant;
- Création d'un poste permanent d'« **inspecteur en prévention incendie** ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-080

NOMINATION  
REPLACEMENT TEMPORAIRE  
CONSEILLÈRE EN RESSOURCES HUMAINES  
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

---

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Madame Michèle Murray de confirmer la nomination de **Mme Valérie Côté** au poste cadre de « *conseillère en ressources humaines* » au Service des ressources humaines, rétroactivement au 20 février 2023, pour un remplacement temporaire d'une durée approximative d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-081

ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER 7210-2022-040-GÉO P  
CARTOGRAPHIE AÉRIENNE PAR DRONES ET TRAITEMENT DES  
DONNÉES CAPTÉES - GÉOMATIQUE

---

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Madame Michèle Murray d'accepter la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final, soit celle de la firme **SUPPORT AÉRIEN EXO TACTIK INC.** pour la cartographie aérienne par drones du territoire et le traitement des données captées afin de bonifier l'inventaire des données géomatiques, au montant de **90 255,38 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-082

ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SA2022-025  
SERVICES DE REMORQUAGE  
ET DE GARDE DE VÉHICULES  
ANNÉE 2023-2024

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **REMORQUAGE PDR 2011 INC.** pour les services de remorquage et de garde de véhicules, pour la période du 1er mars 2023 au 29 février 2024, au montant de **81 381,95 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.210.00.329.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-083

ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SA2022-099 P  
ACQUISITION DE DEUX CAMIONS ÉCHELLE « CUSTOM » NEUFS EN  
ALUMINIUM

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et appuyé par Madame Marie-Claude Collin d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **TECHNO FEU INC.** pour l'acquisition de deux camions échelle « custom » neufs en aluminium, au montant de **5 355 415,93 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1666.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-084

ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SA2022-101 P  
MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE  
MARQUES TRANSVERSALES ET AUTRES MARQUES  
1<sup>ER</sup> MAI 2023 AU 30 AVRIL 2024

---

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Patrick Marineau d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **ENTREPRISE T.R.A. (2011) INC.** pour le marquage de la chaussée - marques transversales et autres marques, pour la période du 1er mai 2023 au 30 avril 2024, au montant de **500 280,37 \$ taxes incluses**, avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.355.00.529.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-085

ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SG2023-001 P  
PROGRAMME 2023 DE RÉFECTION DES CHAUSSÉES, TROTTOIRS,  
PISTE CYCLABLE ET MESURES DE MODÉRATION DE VITESSE

---

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Patrick Marineau d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **PAVAGES MULTIPRO INC.** pour le Programme 2023 de réfection des chaussées, trottoirs, piste cyclable et mesures de modération de vitesse, au montant total de **2 909 999,99 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1656.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



RÉSOLUTION...  
2023-02-086

ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SG2023-003 P  
PAVAGE D'USURE – RUE LEGAULT

---

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur David Malenfant d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **UNIROC CONSTRUCTION INC.** pour les travaux de pose du pavage d'usure sur la rue Legault, au montant de **224 140,89 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1546.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-087

ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SG2023-008  
TÉLÉMÉTRIE DES POSTES DE POMPAGE - PHASE 3

---

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Monsieur Stéphane Dufour d'accepter la proposition de la compagnie **LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.** pour la fourniture d'équipements requis pour le projet de télémétrie des postes de pompage – phase 3, au montant de **102 159,74 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1664.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-088

APPROBATION – RÈGLEMENT 1417-27

---

**ATTENDU QU'**en date du 24 janvier 2023, le conseil municipal adoptait le *Projet de Règlement 1417-27*;

**ATTENDU QU'**une assemblée publique de consultation a eu lieu ce jour à 19 h 15;

**ATTENDU QUE** ce règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

**ATTENDU QUE** les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand que le *Règlement 1417-27 modifiant le Règlement 1417 sur l'administration des règlements d'urbanisme* soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-089

APPROBATION – RÈGLEMENT 1418-180

---

**ATTENDU QU'**en date du 6 décembre 2022 le conseil municipal adoptait le *Premier projet de Règlement 1418-180 P1*;

**ATTENDU QUE** les dispositions des articles 2 à 17 de ce règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QUE** le 24 janvier 2023, une consultation publique a été tenue;

**ATTENDU QUE** suite à cette consultation publique, le conseil municipal adoptait, le même jour, le *Second projet de Règlement 1418-180 P2*;

**ATTENDU QU'**aucune demande valide n'a été reçue à l'égard du *Second projet de Règlement 1418-180 P2*;

**ATTENDU QUE** les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand que le *Règlement 1418-180 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2023-02-090**

**APPROBATION – RÈGLEMENT 1636-4**

---

**ATTENDU QU'**en date du 24 janvier 2023, le *Projet de Règlement 1636-4* a été déposé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes (la « Loi »)*;

**ATTENDU QUE** les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand que le *Règlement 1636-4 modifiant le Règlement 1636 concernant le régime complémentaire de retraite des employés policiers et cadres de la Ville de Blainville* soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2023-02-091**

**APPROBATION – RÈGLEMENT 1637-4**

---

**ATTENDU QU'**en date du 24 janvier 2023, le *Projet de Règlement 1637-4* a été déposé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes (la « Loi »)*;

**ATTENDU QUE** les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par Monsieur Jean-François Pinard que le *Règlement 1637-4 modifiant le Règlement 1637 concernant le régime complémentaire de retraite des employés cols bleus et cols blancs de la Ville de Blainville* soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2023-02-092**

**AUTORISATION – PARTICIPATIONS, CONTRIBUTIONS  
ET COMMANDITES À DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**

---

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et appuyé par Monsieur Stéphane Dufour d'autoriser ou d'entériner les participations, contributions et/ou commandites aux différentes activités apparaissant à l'Annexe jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier les dépenses à même les postes budgétaires *02.110.00.349*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-093

**MISE SUR PIED - TABLE ACTION SOCIALE (TAS)  
NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POLITIQUE  
ET D'UN SUBSTITUT TECHNIQUE**

---

**ATTENDU QUE**, par sa résolution 2022-12-272, la MRC a mis sur pied une Table action sociale (TAS);

**ATTENDU QUE** la Ville doit nommer un représentant technique ou politique afin de siéger sur cette Table action sociale.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Madame Marie-Claude Collin de nommer à la Table action sociale mise sur pied par la MRC :

- Le conseiller, Monsieur David Malenfant, à titre de représentant politique de la Ville de Blainville;
- La chef de section vie associative et communautaire, Madame Véronique Veilleux, à titre de représentante technique substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-094

**OCTROI DE SUBVENTIONS  
ET AIDES FINANCIÈRES**

---

**ATTENDU** la Politique municipale d'aide et de support financier actuellement en vigueur à la municipalité;

**ATTENDU QUE** des sommes sont disponibles à même le budget afin de soutenir financièrement des organismes, partenaires, ou citoyens dans la réalisation de projets, ainsi qu'au Fonds de l'excellence.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par Monsieur Jean-François Pinard d'autoriser ou d'entériner le versement des subventions et autres formes d'aides financières apparaissant aux deux (2) listes jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier les dépenses à même les postes budgétaires 02.110.00.693 et 02.110.00.972.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-095

**ACCEPTATION D'UNE OFFRE D'ACHAT  
9444-7836 QUÉBEC INC.  
LOT 6 458 114  
RUE JEAN-GUYON**

---

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par Monsieur Jean-François Pinard d'accepter l'offre d'achat de la compagnie **9444-7836 QUÉBEC INC.**, et d'autoriser ainsi la vente du lot **6 458 114** du Cadastre du Québec, situé sur la rue Jean-Guyon, d'une superficie approximative de 3 129,5 mètres carrés, au prix de **589 504 \$ plus les taxes applicables**, et selon les termes et conditions de l'offre d'achat signée par l'acheteur en date du 13 février 2023.

QUE la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer l'acte de vente à intervenir ainsi que tout autre document nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2023-02-096**

**ACCEPTATION D'UNE OFFRE D'ACHAT  
GESTION P.ROY ET A.VINCENT INC.  
LOT 6 514 400 ET PARTIE DU LOT 6 455 115  
RUES JEAN-PAUL-CAYER ET JEAN-GUYON**

---

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par Monsieur Jean-François Pinard d'accepter l'offre d'achat de la compagnie **GESTION P.ROY ET A.VINCENT INC.**, et d'autoriser ainsi la vente du lot **6 514 400** et d'une partie du lot **6 458 115** du Cadastre du Québec, situés sur les rues Jean-Paul-Cayer et Jean-Guyon, d'une superficie totale approximative de 13 960,2 mètres carrés, au prix total de **2 629 683 \$ plus les taxes applicables**, et selon les termes et conditions de l'offre d'achat signée par l'acheteur en date du 19 janvier 2023.

QUE la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer l'acte de vente à intervenir ainsi que tout autre document nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2023-02-097**

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
ENTENTE INTERMUNICIPALE ENTRE LES VILLES DE ROSEMÈRE  
ET BLAINVILLE RELATIVE À L'UTILISATION DU RÉSEAU D'ÉGOUT  
SANITAIRE DANS LA PLACE LESAGE À ROSEMÈRE**

---

**ATTENDU** la signature par les villes de Rosemère et Blainville, en novembre 1994, d'une entente intermunicipale relativement à l'échange de services municipaux entre les villes de Blainville et Rosemère;

**ATTENDU QUE** la Ville de Rosemère est propriétaire du réseau d'égout sanitaire installé sur son territoire;

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville désire utiliser ce réseau d'égout sanitaire de la Ville de Rosemère pour desservir une partie de son territoire située au sud de l'autoroute 640 et que cette dernière y est consentante;

**ATTENDU QU'**une entente à cet effet a été signée le 2 mai 2005 dont l'objet visait également la desserte en eau potable du secteur;

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville a construit des infrastructures d'eau potable sur son territoire pour desservir ce secteur, de sorte que ce volet est devenu caduc;

**ATTENDU QUE** la signature d'une nouvelle entente pour l'utilisation du réseau d'égout uniquement est requise.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Monsieur Philippe Magnenat d'autoriser la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, à signer pour et au nom de la Ville, l'**ENTENTE INTERMUNICIPALE ENTRE LES VILLES DE ROSEMÈRE ET BLAINVILLE RELATIVE À L'UTILISATION DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE DANS LA PLACE LESAGE À ROSEMÈRE**, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2023-02-098**

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
MAINLEVÉE PURE ET SIMPLE  
LOT 6 357 329 – RUE JEAN-GUYON  
9402-1482 QUÉBEC INC. (OASIS)**

---

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par Madame Nicole Ruel que la Ville accorde une mainlevée pure et simple de l'inscription de tous les droits hypothécaires et résolutoires créés en sa faveur aux termes de l'acte publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne sous le numéro **25 278 258**.

QUE la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer tout document pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-099

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
SERVITUDE POUR UNE CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL  
SUR LES LOTS 2 655 579 ET 2 655 580  
261 ET 263, RUE MARIE-CHAPLEAU**

---

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et appuyé par Monsieur Francis Allaire d'autoriser l'acquisition, sans considération, d'une servitude d'égout pluvial sur les lots **2 655 579 et 2 655 580** du Cadastre du Québec, appartenant à **MÉLANIE GOYETTE, PATRICK CARPENTIER et DANIEL MATHIEU**, tel que montré à la description technique et au plan préparés par Alioune Badara Ngom, arpenteur-géomètre, le 12 octobre 2017, minute 3381, dossier 114687.

QUE la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer tout document pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-100

**DÉPÔT – CERTIFICAT CONCERNANT LA  
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT  
RÈGLEMENT 1667**

---

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et appuyé par Madame Marie-Claude Collin de prendre acte du dépôt par le greffier du certificat concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter tenue du **6 au 10 février 2023** sur le règlement suivant :

- ***Règlement 1667 décrétant l'acquisition de matériel et d'équipements pour la modernisation du système de communication radio-voix P25, et un emprunt de 1 500 000 \$ à cette fin.***

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-101

**DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES  
DÉLÉGATION DE POUVOIRS**

---

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand de prendre acte du dépôt par la directrice du Service des finances et trésorière de la liste de toutes les dépenses autorisées par un employé de la Ville au cours du mois de **janvier 2023** en vertu de la délégation de pouvoirs contenue au **Règlement 1378 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-102

**ACCEPTATION DE PROPOSITION  
MISE À NIVEAU DES SYSTÈMES D'ALARME DANS  
HUIT STATIONS DE POMPAGE ET BÂTIMENTS DU  
PARC ÉQUESTRE**

---

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Madame Nicole Ruel d'accepter la proposition de la compagnie **LES ALARMES ET COMMUNICATIONS PROGIX LTÉE** pour la mise à niveau des systèmes d'alarme dans huit stations de pompage et à des bâtiments du Parc Équestre, au montant total de **34 837,43 \$ taxes incluses** et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à emprunter cette somme à même le fonds de roulement pour une période de **60 mois** et

d'approprier annuellement les dépenses liées aux frais cellulaires de **2 759,40 \$ taxes incluses** à même le poste budgétaire 02.320.00.337.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2023-02-103**

**ACCEPTATION DE PROPOSITION  
ACQUISITION ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS POUR TROIS  
NOUVEAUX VÉHICULES DU SERVICE DE POLICE (9-43, 9-54 ET 9-  
93)**

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'accepter la proposition de la compagnie **LES SYSTÈMES CYBERKAR INC.** pour l'acquisition et l'installation d'équipements pour trois nouveaux véhicules du Service de police (9-43, 9-54 et 9-93), au montant de **16 755,31 \$ taxes incluses** et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à emprunter cette somme à même le fonds de roulement pour une période de *60 mois*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2023-02-104**

**ACCEPTATION DE PROPOSITIONS  
ACQUISITION DE LOGICIELS POUR  
LA GÉOMATIQUE**

---

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Patrick Marineau d'accepter les propositions de la compagnie **ESRI-CANADA** pour l'acquisition de licences ArcGIS (Enterprise Standard, Analyst Desktop et Desktop standard), pour la section géomatique du Service du génie, incluant le contrat d'entretien annuel pour la première année, au montant total de **68 456,12 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à emprunter la somme de **51 980,20 \$** à même le fonds de roulement pour une période de *36 mois* et à approprier un montant de **16 475,92 \$** au poste budgétaire 02.134.00.415.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2023-02-105**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS  
ACQUISITION ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS POUR  
LES NOUVEAUX VÉHICULES DU SERVICE DE POLICE**

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et appuyé par Madame Marie-Claude Collin d'autoriser, dans le cadre du projet *TI-2023-210-01*, concernant l'acquisition et l'installation d'équipements pour les nouveaux véhicules du Service de police, les projets en immobilisation inscrits à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, au montant total de **241 447,50 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier la dépense en regard de chacun de ces projets au fonds de roulement pour une période de quarante-huit (48) mois et aux fonds d'administration générale identifiés selon la nature des dépenses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2023-02-106**

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES  
POUR LA MISE EN PLACE ET L'EXPLOITATION  
D'UN RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES**

---

**ATTENDU QUE** par sa résolution **2008-07-655** adoptée à une séance extraordinaire tenue le 17 juillet 2008, le conseil municipal autorisait la signature d'une entente avec la COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE DES MILLE-ÎLES relative à l'utilisation du réseau de fibre optique de la Commission scolaire, permettant de relier l'Hôtel de Ville au Centre récréo-aquatique et au Complexe « La Zone »;

**ATTENDU QUE** cette entente est échue et que le Centre de services scolaire des Mille-Îles a proposé la signature d'une nouvelle entente.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Madame Michèle Murray d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville, la **Convention de partenariat pour la mise en place et l'exploitation d'un réseau de fibres optiques** avec le Centre de services scolaire des Mille-Îles, afin de permettre la connectivité entre l'hôtel de ville, le Centre récréoaquatique ainsi que le bâtiment situé au 7, 70<sup>e</sup> Avenue Ouest, d'une durée initiale de quatre ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2026, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier annuellement la dépense qui en découle à même le poste budgétaire 02.192.00.331.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2023-02-107**

**PLAN D'ACTION 2023 ET BILAN 2022  
À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES**

---

**ATTENDU QUE** l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ c. E-20.1)* stipule que chaque municipalité comptant au moins 15 000 habitants doit adopter un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées et décrivant les mesures envisagées dans le but de réduire les obstacles à cette intégration.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Monsieur Philippe Magnenat :

- **DE PRENDRE** acte du dépôt du bilan des actions réalisées en 2022 à l'égard des personnes handicapées;
- **D'ADOPTER** le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour l'année 2023, lequel plan d'action est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- **QU'**une copie de ces documents soit transmise à l'Office des personnes handicapées du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2023-02-108**

**APPROBATION – RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS  
DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ  
INCENDIE (SCRSI) DE LA MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE - 1<sup>ER</sup>  
JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022 SECTION VILLE DE BLAINVILLE**

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'approuver le *Rapport des activités du Schéma de couverture de risques en sécurité Incendie (SCRSI) de la MRC de Thérèse-De Blainville du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 – section Ville de Blainville.*

**QUE** la présente résolution soit transmise à la direction générale de la MRC et au coordonnateur du SCRSI.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2023-02-109**

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
ENTENTE DE SERVICE ENTRE BELL CANADA  
ET LA VILLE DE BLAINVILLE CONCERNANT LE  
SERVICE 9-1-1 DE PROCHAINE GÉNÉRATION  
(9-1-1 PG)**

---

**ATTENDU QUE** le service 9-1-1 de prochaine génération (« 9-1-1 PG ») remplace le service 9-1-1 évolué (« 9-1-1 E »);

**ATTENDU QUE** le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») a établi, dans la décision de télécom CRTC 2015-531, que le système 9-1-1 PG du Canada devrait appliquer la norme de la National Emergency Number Association (la « norme i3 de NENA »);

**ATTENDU QUE**, en juin 2017, le CRTC a déposé la Politique réglementaire de télécom CRTC 2017-182, laquelle, notamment, ordonne à toutes les entreprises de services locaux titulaires (les « ESLT ») d'établir leurs réseaux 9-1-1 de prochaine génération par le truchement de fournisseurs de services de réseau 9-1-1;

**ATTENDU QUE BELL CANADA** exploite et gère un système 9-1-1 de prochaine génération desservant les provinces où elle est l'ESLT et agissant, sur demande de la part d'une petite entreprise de services locaux titulaire (« PESLT »), à titre de fournisseur de réseau 9-1-1 PG de ladite PESLT, y compris dans le territoire où l'autorité 9-1-1 exerce ses activités;

**ATTENDU QUE** la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ c. S-2.3) stipule que toute municipalité locale (autorité 9-1-1), à l'exception d'un village nordique, doit, afin de répondre aux appels d'urgence de sa zone de desserte, s'assurer des services d'un centre d'urgence 9-1-1 conforme;

**ATTENDU QUE** l'entente proposée par **BELL CANADA** est d'une durée de dix (10) ans, renouvelable à terme pour des périodes successives de cinq (5) ans.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et appuyé par Madame Marie-Claude Collin d'autoriser la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, à signer pour et au nom de la Ville avec **BELL CANADA**, l'*Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2023-02-110**

**REJET DE SOUMISSION**  
**DOSSIER SA2022-093**  
**FOURNITURE D'UN SYSTÈME D'ACTIVATION**  
**ET DE SURVEILLANCE POUR LA PRÉALERTE**  
**EN CASERNE INCENDIE**

---

**ATTENDU QUE** le Service des approvisionnements a lancé la demande de soumissions sur invitation SA2022-093 pour la fourniture d'un système d'activation et de surveillance pour la préalerte en caserne incendie;

**ATTENDU QUE** les soumissions reçues dans le cadre de cette demande de soumissions par invitation ne devaient pas dépasser 121 201 \$ pour que le processus soit conforme à la *Loi sur les cités et villes*;

**ATTENDU QUE** la ville n'a reçu qu'une seule soumission, laquelle excède le seuil de 121 201 \$ à partir duquel un appel d'offres public est requis, rendant invalide le processus contractuel suivi.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron de rejeter la soumission reçue dans le cadre de la demande de soumissions par invitation SA2022-093 pour la fourniture d'un système d'activation et de surveillance pour la préalerte en caserne incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2023-02-111**

**ACCEPTATION DE PROPOSITION**  
**ACQUISITION D'UNE BALANCELLE**  
**POUR L'ESPACE ÉPHÉMÈRE**

---

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et appuyé par Madame Nicole Ruel d'accepter la proposition de la compagnie **MORELLI MOBILIER URBAIN** pour l'acquisition et l'installation d'une balancelle pour l'espace éphémère, au montant de **21 695,78 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 05.810.10.000 (fonds des parcs).



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-112

**LOCATION DE GLACE  
JANVIER À AVRIL 2023  
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL  
ET SPORTIF DE ROSEMÈRE**

---

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur David Malenfant d'autoriser le paiement de la facture numéro 05-2023 au montant de **24 439,17 \$ taxes incluses**, de la **CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET SPORTIF DE ROSEMÈRE**, pour la location d'heures de glace pour la pratique du patinage de vitesse, pour la période de janvier à avril 2023, conformément au protocole d'entente, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.748.00.511.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-113

**RENOUVELLEMENT DE CONTRAT  
DOSSIER SA2021-013 P  
REPRODUCTION DE MARQUES SUR LA CHAUSSÉE  
ANNÉE 2023-2024**

---

**ATTENDU QUE** par sa résolution **2021-03-147** adoptée le 16 mars 2021, le conseil acceptait la plus basse soumission conforme de la compagnie **LIGNCO** pour la reproduction de marques sur la chaussée pour le lot 1 pour l'année 2021-2022;

**ATTENDU QUE** le contrat prévoit quatre (4) options de renouvellement d'une année chacune, pouvant être exercées au choix de la Ville et qu'en 2023, il s'agit de la deuxième année de renouvellement;

**ATTENDU QUE** le *Service des travaux publics* recommande de renouveler le contrat.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur Stéphane Dufour de renouveler le contrat de la compagnie **LIGNCO** pour la reproduction de marques sur la chaussée ( lot 1 ) pour une durée de douze mois, soit du 1er mai 2023 au 30 avril 2024, au montant de **163 108,21 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.355.00.529.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-114

**AMENDEMENT DE L'ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE  
DES TRANSPORTS ET LA VILLE DE MIRABEL POUR LA  
RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE CIRCULATION DANS LE SECTEUR  
DES SORTIES 28 ET 31 DE L'AUTOROUTE 15**

---

**ATTENDU QU'UNE** étude de circulation permettant d'analyser les déplacements dans les secteurs des sorties 28 et 31 de l'Autoroute 15 afin de déterminer les problématiques de circulation actuelles et futures, et d'identifier les mesures correctrices à mettre en place à court, à moyen et à long terme doit être réalisée en partenariat avec le ministère des Transports du Québec (MTQ) et la Ville de Mirabel;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a autorisé par sa résolution 2021-05-290, adoptée à la séance ordinaire du 11 mai 2021, la signature d'une entente à cet effet;

**ATTENDU QUE** l'entente a été signée en date du 28 septembre 2022;

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville a lancé un appel d'offres pour la réalisation de l'étude de circulation;

**ATTENDU QUE** les deux soumissions reçues présentaient un dépassement important du budget alloué à ce projet de sorte que le conseil municipal de la Ville de Blainville a rejeté l'ensemble des soumissions reçues par sa résolution 2022-12-767, adoptée à la séance ordinaire du 6 décembre 2022;

**ATTENDU QUE** les parties désirent reprendre le processus afin de réaliser l'étude en modifiant les paramètres de l'entente quant au budget et à son échéancier.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par Monsieur Patrick Marineau de confirmer au ministère des Transports du Québec (MTQ) que la Ville de Blainville accepte d'amender l'entente pour la réalisation d'une étude de circulation dans les secteurs des sorties 28 et 31 de l'Autoroute 15 en augmentant le montant des quotes-parts jusqu'à une somme maximale de 50 000 \$.

QUE la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer tout document pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2023-02-115**

**DEMANDES D'AUTORISATION  
ET ENGAGEMENT MUNICIPAL  
DOSSIER 7210-2021-042-1  
ATELIERS MUNICIPAUX – PHASE 2**

---

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Patrick Marineau :

- **D'AUTORISER** la firme **EMS STRUCTURE INC.**, à déposer les demandes d'autorisation requises auprès du **MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MELCCFP)** dans le cadre de la phase 2 des travaux des Ateliers municipaux, soit pour :
  - le prolongement du réseau d'égout pluvial pour un site à risque (fourrière);
  - la construction d'un site d'entreposage et de manutention de sels de voirie et d'abrasifs;
  - la construction ou modification substantielle d'un ponceau en milieux humides.
- **DE CONFIRMER** que la firme **EMS STRUCTURE INC.** émettra, lorsque les travaux seront achevés, des attestations signées par un ingénieur quant à leur conformité avec les autorisations accordées par le MELCCFP, et ce, dans le cadre de ce même projet.
- **D'AUTORISER** la directrice du Service des finances et trésorière à approprier les coûts des demandes d'autorisation à même les fonds prévus au Règlement 1570.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2023-02-116**

**MODIFICATION DE CONTRAT  
DOSSIER 7210-2019-056 P  
SORTIE 24 DE L'AUTOROUTE 640  
DÉVELOPPEMENT MIXTE - INGÉNIERIE  
PRÉPARATION DES PLANS & DEVIS**

---

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'autoriser le paiement d'une somme de **52 864,36 \$ taxes incluses** à la firme **4368894 CANADA INC. (SHELLEX INFRASTRUCTURES)**, à titre d'honoraires professionnels supplémentaires pour la préparation des plans et devis préliminaires et définitifs dans le cadre du projet de développement mixte de la sortie 24 de l'autoroute 640, de modifier le contrat en conséquence et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1607.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2023-02-117

MODIFICATION DE CONTRAT  
DOSSIER SG2019-052-1 P  
SORTIE 24 DE L'AUTOROUTE 640  
DÉVELOPPEMENT MIXTE

---

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'accepter les **directives de changement N<sup>os</sup> 5, 23 à 33, 35 et 36**, au montant total de **230 413,51 \$ taxes incluses**, préparés par la firme **FNX INNOV** dans le cadre du projet de la sortie 24 de l'Autoroute 640 – Développement mixte, payable à l'entreprise **DUROKING CONSTRUCTION INC.**, d'autoriser une dépense additionnelle de **173 099,18 \$ taxes incluses**, de modifier le contrat en conséquence et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1607-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

### **PAROLE AU CONSEIL**

RÉSOLUTION...  
2023-02-118

CLÔTURE DE LA SÉANCE

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Nicole Ruel que la séance soit levée à 21 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*(S) Liza Poulin*

---

**MAIRESSE**

*(S) Patrick St-Amour*

---

**GREFFIER**